



PS

Paris, le 7 juin 2010

**Communiqué**

**Razzy Hammadi**, secrétaire national chargé des services publics

## **Un nouveau coup porté à la SNCF**

La SNCF paye au prix fort les prises de position hostiles de la Commission européenne, qui lui conteste désormais le statut d'établissement public industriel et commercial (Epic). Cette polémique a ouvert la voie à la dégradation d'un cran de la note de la SNCF par l'agence de notation Standard and Poor's.

Cette décision risque d'avoir des conséquences terribles pour la SNCF, à commencer par une charge financière supplémentaire avec le renchérissement de sa dette.

Malgré les critiques qui pèsent aujourd'hui sur les agences de notation, en partie responsables de la faillite économique actuelle, celles-ci continuent d'imposer leurs règles. Cet épisode démontre à nouveau que les leçons de la crise n'ont toujours pas été tirées. La SNCF est une entreprise publique, et au même titre que les états, elle ne saurait, au regard des missions qui sont les siennes, être jugée sur des critères définis par des agences de notation au service de la rentabilité à court terme et du marché. Déjà Standard & Poor's parie que "les activités les plus profitables de la SNCF vont être progressivement exposées à la concurrence".

Les socialistes français et européens s'opposent à cette nouvelle attaque portée au bien commun des Français, annonçant le démantèlement de l'entreprise publique. Ils refusent de voir les choix économiques et industriels de notre pays contraints par les tenants du dogme du "tout concurrence".